



**Congrès
académique
des
9 et 10 octobre**

S3 de Grenoble



Un congrès extraordinaire, si tôt... pour quoi faire ?

Le conseil supérieur des programmes (CSP), installé par la loi de refondation de l'école, a rendu sa copie : la rédaction d'un nouveau socle, de connaissances, de compétences et de culture, tourne résolument le dos au socle Fillon en proposant une articulation socle/programmes disciplinaires. A l'opposé d'un empilement de compétences minimalistes, il s'agit, à partir de toutes les disciplines, de construire une culture commune permettant la poursuite de scolarité de tous les élèves vers l'une des 3 voies du lycée. Ainsi, après la priorité donnée au primaire, la réorganisation du collège est en chantier avec la finalisation du nouveau socle qui doit permettre l'élaboration de nouveaux programmes applicables à la rentrée 2016. Le SNES-FSU s'est battu pour que le ministère implique enfin la profession dans ces choix décisifs pour l'avenir du second degré, mais aussi de nos métiers. Le ministère propose donc différentes consultations, sur le socle, l'évaluation... Nous, SNES-FSU encourageons tous les collègues, en collège comme en lycée, à les investir pour parler notre activité professionnelle, des contenus d'enseignement, des modalités d'apprentissage des élèves. Pour ne pas subir le discours institutionnel, pour rester concepteurs de nos métiers, le SNES académique a décidé de construire très vite dans l'année ce congrès extraordinaire. Sandrine Charrier, secrétaire nationale, responsable des contenus d'enseignement, et Denis Paget, membre du CSP, mais aussi de l'institut de recherche de la FSU viendront enrichir nos travaux. Nous avons, et c'est notre force, l'ambition d'un second degré pour tous, d'une école qui émancipe au lieu d'exclure... C'est le moment de le faire savoir, de l'affirmer haut et fort, de le faire entendre !

- Corinne BAFFERT -

Organisation du Congrès académique

Modalités pratiques

Qui peut participer au congrès ?

Le congrès académique est l'instance dirigeante de la section académique. Il est constitué des membres de la CA académique en cours de mandat, des membres titulaires des bureaux de S2 qui ne seraient pas membres de la CA, et des délégués de S1 (sections d'établissements). Chaque S1 est représenté par 1 délégué par tranche de 25 adhérents. **Tout syndiqué à jour de sa cotisation peut assister au congrès et y prendre la parole dans les limites fixées par le congrès.** Il n'a toutefois pas la qualité de délégué et ne peut pas prendre part aux votes.

En pratique chaque S1 désigne son (ou ses) représentant(s) ; lorsqu'il y a plus d'un délégué, ou lorsque le délégué potentiel est déjà membre du congrès au titre de la CA académique, pensez à favoriser la diversité catégorielle ; le mandat provisoire doit être contresigné par le secrétaire de S1. Pensez à nous **renvoyer très vite** le coupon-réponse avec les renseignements nécessaires **pour les repas et l'hébergement** : autant ces aspects peuvent paraître secondaires quand tout est bien prévu et organisé, autant ils deviennent cruciaux si l'on s'aperçoit au dernier moment qu'il manque 30 repas et 12 lits. Un mèl (s3gre@snes.edu) donnant les mêmes informations peut faire l'affaire.

Vous trouverez sur la page ci-contre les documents nécessaires (convocation, mandat, coupon) à photocopier autant de fois que souhaité, pour chacun des participants au congrès (masquer le mandat et le coupon au bas de la page ci-contre pour photocopier la lettre de convocation seule).

Avec les interventions de :

Sandrine CHARRIER,

secrétaire nationale du SNES-FSU, responsable du secteur Contenus.

Denis PAGET,

ancien secrétaire général adjoint, puis co-secrétaire général du SNES-FSU, aujourd'hui dans l'équipe de l'Institut de Recherche de la FSU, il est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés à nos métiers et en particulier aux collèges et lycées.

Membre du Conseil supérieur des programmes, il a participé à l'équipe de rédaction du projet de nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Projet de déroulement du congrès

Congrès d'étude :

Projet de socle commun : quel avenir pour le second degré ?

Jeudi 9 octobre 2014

9h à 9h30 : Accueil café viennoiseries

9h30 à 10h30 : Un enjeu pour nos métiers

10h30 à 12h00 : Un enjeu pour le second degré

12h à 14h : Repas convivial

**14h à 16h : Socle commun vs. culture commune :
l'analyse du SNES-FSU
Quelle articulation avec les programmes ?
Point sur la consultation initiée par le SNES**

16h00 à 17h45 : Pour une évaluation sans démagogie

Vendredi 10 octobre 2014

9h00 : Accueil

**9h30 à 12h : Intervention de Denis Paget sur le
projet de nouveau socle
Débat**

12h à 14h : Repas convivial

**14h à 16h : Les consultations sur le projet de socle,
sur l'évaluation, sur le redoublement :
comment s'en emparer syndicalement ?**



Sommaire

Page 1: Édito

*Page 2 : Formulaires pour le
congrès (à photocopier)*

*Page 3 : Modalités d'organisation
du congrès académique
Nos invités*

*Page 4: Projet de déroulement du
congrès*

SECTION ACADÉMIQUE DU SNES - FSU

16 av. du 8 Mai 1945
BP 137 - 38403 -

Saint Martin d'Hères - Cedex
e-mail : s3gre@snés.edu

Tél : 04 76 62 83 30

Fax 04 76 62 29 64

Site académique :

<http://www.grenoble.snes.edu>